

## AU SOMMAIRE



Chaque banque est libre de déterminer sa politique tarifaire, mais la loi a mis en place un dispositif de plafonnement des frais bancaires pour protéger les clients les plus fragiles financièrement.

[Voir la vidéo Consomag](#)



L'association nationale de consommateurs Indecosa-CGT analyse les résultats du rapport de l'Observatoire de la sécurité des Moyens de Paiement et en tire des conclusions..

[Lire le communiqué de presse](#)



Vous êtes de plus en plus nombreux à vous soucier de l'origine des aliments que vous consommez. C'est une bonne chose car il est vrai que cette indication n'est pas présente sur tous les produits alimentaires.

[Voir la vidéo Consomag](#)



Etre attentif à sa consommation d'eau est important, car l'eau est une ressource précieuse. Il est aussi utile de connaître les bons gestes pour limiter la pollution. Explications dans cette vidéo Consomag.

[Voir la vidéo Consomag](#)



Vous aviez bien enregistré vos bagages, mais à l'arrivée, ils ont été abîmés. Même si, "le transporteur est responsable du dommage survenu en cas de destruction, perte ou avarie de bagages enregistrés", vous devez prouver, évaluer et justifier votre préjudice.



Penser à ses funérailles n'est jamais chose agréable, mais anticiper son coût en souscrivant une assurance "obsèques" peut être un moyen de soulager financièrement vos proches dans ce moment délicat, à condition d'être vigilant.

[Utiliser la lettre type](#)

[Voir la vidéo Consomag](#)



[Fiches pratiques](#) | [Lettres types](#) | [Simulateurs](#) | [Associations de consommateurs](#)

Institut national de la consommation  
18, rue Tiphaine  
75015 Paris



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation ([mentions légales](#)). Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse [dpo@inc60.fr](mailto:dpo@inc60.fr).

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil.

[Se désinscrire](#)